AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1792
FR0000033003-FS0849

2 août 2016

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX SCA

(Euronext)

1. Par courrier reçu le 2 août 2016, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenues le 28 juillet 2016 :

 - M. Alexandre Walewski a déclaré avoir franchi en hausse, par suite d'une acquisition d'actions TOUAX SCA hors marché, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société TOUAX SCA et détenir 814 854 actions TOUAX SCA représentant 814 861 droits de vote, soit 11,62% du capital et 10,22% des droits de vote de cette société[1] ; et

 - la Société Holding de Gestion et de Location (SHGL)[2] (51 boulevard de la Grande Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, par suite d'une augmentation de capital de la société TOUAX SCA sans maintien du droit préférentiel de souscription[3], les seuils de 15% des droits de vote et 10% du capital de la société TOUAX SCA et détenir individuellement 656 586 actions TOUAX SCA représentant 1 122 504 droits de vote, soit 9,36% du capital et 14,08% des droits de vote de cette société[1].

 A cette occasion, le concert composé de M. Alexandre Walewski et des sociétés SHGP[4] et SHGL[2] **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 28 juillet 2016, 2 218 111 actions TOUAX SCA représentant 3 163 837 droits de vote, soit 31,64% du capital et 39,67% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
M. Alexandre Walewski	814 854	11,62	814 861	10,22
SHGP[4]	746 671	10,65	1 226 472	15,38
SHGL[2]	656 586	9,36	1 122 504	14,08
Total concert Walewski	**2 218 111**	**31,64**	**3 163 837**	**39,67**

[1] Sur la base d'un capital composé de 7 011 547 actions représentant 7 975 125 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Société anonyme de droit luxembourgeois contrôlée par M. Raphaël Walewski.
[3] Cf. notamment communiqué de la société en date du 26 juillet 2016 et prospectus visé par l'AMF le 19 juillet 2016 sous le n° 16-333.
[4] Société anonyme de droit luxembourgeois contrôlée par M. Fabrice Walewski.

2. Par le même courrier la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« M. Alexandre Walewski déclare :

- qu'il a financé ses acquisitions avec des fonds propres ;
- qu'il agit de concert avec les sociétés Société Holding de Gestion et de Location et Société Holding de Gestion et de Participation ;
- qu'il n'envisage pas d'acquérir d'actions nouvelles de la société TOUAX SCA sauf en vue d'assurer la stabilité de la participation du concert ;
- que le concert auquel appartient M. Alexandre Walewski détient déjà le contrôle de l'émetteur ;
- qu'il n'envisage pas de modifier la stratégie de TOUAX SCA et n'a pas l'intention de mettre en œuvre une des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF vis-à-vis de TOUAX SCA ;
- qu'il ne détient aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- qu'il n'a pas conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de TOUAX SCA ;
- qu'il est Président du conseil de surveillance de TOUAX SCA et n'envisage pas de modifier la gouvernance actuelle de TOUAX SCA. »
